

En partenariat avec la Casa de Velázquez, Madrid, le Centre Jacques Berque, Rabat,
l'Ecole Française de Rome et le Laboratoire d'Archéologie et d'Architectures
Maghrébines, Tunis

Appel à communication pour Colloque International

Patrimoines en péril : Action publique et politiques de préservation au Maghreb

Tunis, 13-14 Octobre 2017

Organisé conjointement par l'IRMC de Tunis et le Gremamo du Laboratoire CESSMA de l'Université Paris Diderot, en partenariat avec la Casa de Velázquez, l'Ecole Française de Rome, le Centre Jacques Berque et l'Université de la Manouba (LAAM)

Depuis les années 1990, la notion de patrimoine apparaît comme un objet de recherche interdisciplinaire, alors que jusque là, c'était le champ privilégié des archéologues et des ethnologues, qui s'intéressaient principalement aux sites archéologiques à préserver pour les uns et aux systèmes de parenté et aux héritages pour les autres. Ce concept polysémique a en effet été réapproprié, reconstruit par les géographes (Boumaza, Di Méo, Veschambre), les anthropologues (Davallon), les sociologues (Bourdin), les historiens (Binous, Choay, Oulebsir, Saadaoui,) ainsi que par les économistes (Vernières) et par les architectes et urbanistes (Abdelkefi, Kharrat, Safar-Zitoun, Volait), qui le replacent au cœur de leurs problématiques, en l'étendant aux édifices et monuments, mais également aux paysages urbains, ruraux et naturels, et au patrimoine immatériel (langue, coutumes, culture et savoirs faire...).

Les acteurs politiques se saisissent également de cette notion grâce à une prise de conscience de la plus-value que peut octroyer aux villes la patrimonialisation et son rôle dans le développement local (Vernières, 2011). En effet, c'est une opportunité de ressources compte tenu des retombées économiques et touristiques qu'elle permet de réaliser et de l'enjeu identitaire et culturel qu'elle représente. C'est ainsi que commencent à émerger des politiques publiques visant à préserver certains monuments ou sites historiques, et que des organismes internationaux, tels que l'Unesco, se portent garants de la protection, par le classement, d'un patrimoine reconnu comme "bien commun" à l'ensemble de l'humanité (Argoune, 2007).

Néanmoins, à l'heure des politiques néolibérales et de l'internationalisation des villes (Berry-Chikhaoui, Deboulet, Roulleau-Berger, 2007), qui ont induit une financiarisation de l'action urbaine (Denis, 2011) et une circulation de modèles architecturaux standardisés, la question de la préservation du patrimoine architectural et urbain se pose avec acuité. La sélection puis le classement de certains édifices, parcours urbains ou quartiers sont souvent sous-tendus par des enjeux identitaires et culturels, mais également financiers et politiques. Par ailleurs, le choix d'en conserver et réhabiliter certains, de délaisser ou d'en démolir d'autres, correspond souvent à un enjeu économique, idéologique, voire politique. Le processus de patrimonialisation peut ainsi être à la fois facteur de valorisation et de légitimation (Veschambre, 2008), et obéir à une volonté des acteurs publics à asseoir leur pouvoir (Di Méo, 2008), mais peut également être interprété comme un déni de mémoire et une violence à caractère symbolique (Veschambre, 2008).

Aussi, les questions et les pistes sont multiples, mais pour des raisons organisationnelles, les angles d'approche doivent être resserrés.

En partenariat avec la Casa de Velázquez, Madrid, le Centre Jacques Berque, Rabat,
l'Ecole Française de Rome et le Laboratoire d'Archéologie et d'Architectures
Maghrébines, Tunis

Cette rencontre s'intéressera donc aux politiques et aux processus de la patrimonialisation à l'aune de l'internationalisation des villes maghrébines, en réinterrogeant l'action publique, tout en prenant en compte les outils, les acteurs ainsi que les enjeux du classement et de la préservation du patrimoine architectural et urbain.

Plusieurs axes sont privilégiés :

- Axe 1 : Action publique, institutionnelle et réglementaire

Les outils et les instruments de la conservation

- Axe 2 : La patrimonialisation entre pratiques et réalités

Les acteurs locaux et internationaux (Unesco et coopération internationale) et les effets pervers de la conservation, les risques de muséification...

- Axe 3 : Economie et patrimoine : les enjeux du classement

La question du tourisme et de l'impact économique de la réhabilitation ou de la conservation, y compris la requalification à but "lucratif" des espaces ou maisons anciennes.

- Axe 4 : Le rapport au patrimoine autre qu'arabo-musulman : entre valorisation et négation

La relation au patrimoine urbain et architectural autre qu'arabo-musulman, de différentes périodes dans le Maghreb (héritage berbère, espagnol, ottoman, colonial, etc., notamment les édifices religieux, militaires ou pénitentiaires...), autant de champs qui font débat sur leur construction intellectuelle en lieux de mémoire

Pour la pertinence des travaux de ce colloque, l'approche pluridisciplinaire s'entend et le recours aux différentes sciences sociales et humaines est nécessaire : archéologie, histoire, géographie, urbanisme, architecture, économie, sociologie, anthropologie, droit...D'autre part, au-delà du Maghreb, la mise en perspective avec des terrains dans le monde arabe et dans les villes méditerranéennes est la bienvenue.

Calendrier :

- Les propositions de communication, accompagnées d'un résumé d'une page (2500 signes) -uniquement de texte et sans illustrations- et d'un bref CV (une page), sont à adresser à : chantal.chanson-jabeur@univ-paris-diderot.fr et hendbenothman@gmail.com avant le **22 mai 2017**
- Les réponses aux propositions seront envoyées au plus tard le **5 juin 2017**
- Les textes des communications (maximum 15 pages) seront attendus pour le **10 septembre 2017**

Comité scientifique :

- Hend Ben Othman, IRMC Tunis/ ISTEUB, Université de Carthage
- Michel Bertrand, Casa de Velázquez, Madrid
- Chantal Chanson-Jabeur, Gremamo/Cessma, Université Paris Diderot
- Karima Direche, IRMC, Tunis
- Fabrice Jesné, Ecole Française de Rome
- Saïd Madani, Laboratoire PUVIT, Université Ferhat Abbas, Sétif
- Sabrina Mervin, Centre Jacques Berque, Rabat
- Ahmed Saadaoui, LAAM, Université de La Manouba